

Altesse royale le prince Philippe, ainsi que la profonde gratitude de toute la nation envers Sa Majesté pour avoir bien voulu ouvrir le Parlement et faire ainsi de ce jour, comme la motion elle-même en fait foi, un événement historique pour tous les Canadiens.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de proposer, en mettant la motion aux voix, que nous nous levions pour chanter:

Sur ce les membres de la Chambre se lèvent et chantent

Dieu sauve la Reine

(La motion est adoptée.)

COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Donald Methuen Fleming, ministre des Finances, l'honorable Léon Balcer, solliciteur général, l'honorable Clyde Nowlan, ministre du Revenu national, et l'honorable Ellen Louks Fairclough, secrétaire d'État, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 143 des Statuts révisés du Canada, 1952, intitulé: Loi de la Chambre des communes.

CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERIS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que M. Henri Courtemanche, député de la circonscription de Labelle, soit nommé président des comités pléniers.

Le député de Labelle (M. Courtemanche) a servi dans le Parlement précédent et il est de nouveau député. Il a un talent et des aptitudes peu communes, et je sais que, s'il est choisi, il fera honneur tant à la Chambre qu'à lui-même en s'acquittant des tâches que comporte cet office.

(La motion est adoptée.)

NOMINATION DU PRÉSIDENT SUPPLÉANT DES COMITÉS PLÉNIERIS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que M. Arza Clair Casselman, député de la circonscription électorale de Grenville-Dundas, soit nommé président suppléant des comités pléniers.

—Le député dont je parle siège à la Chambre depuis 1925 sans interruption. Élu pour la première fois en 1921, il a démissionné la même année. De retour en 1925, il fait partie de la Chambre des communes depuis lors. J'espère aussi que sa nomination sera approuvée par la Chambre.

[Le très hon. M. St-Laurent.]

M. A. C. Casselman (Grenville-Dundas): Monsieur l'Orateur, je dois admettre que je suis pris tout à fait au dépourvu. Je n'en avais pas été informé officiellement et, au cours des longues années de mon séjour à la Chambre, j'ai appris à discerner les responsabilités inhérentes à de pareils postes, car pendant 20 ans j'ai été whip de l'opposition. Je demanderais à mon chef s'il permettrait que la motion soit réservée jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion de l'examiner.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, à la demande de l'honorable député, la motion sera réservée.

(La motion est réservée.)

SUBSIDES

ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il existe aujourd'hui une situation semblable à celle qui existait en 1949, lors de la seconde session du Parlement. Au cours de la seconde session de cette année-là, une partie des subsides avait été votée. Lorsque la nouvelle législature commença ses séances le 15 septembre de cette année-là, le très honorable L.-S. St-Laurent, alors premier ministre, a proposé que la Chambre se forme en comité, à sa séance suivante, pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Une situation semblable existe aujourd'hui, car les subsides seront épuisés à la fin du présent mois. Appuyé par le ministre des Finances (M. Fleming), je propose:

Que, à sa prochaine séance, la Chambre se forme en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Cela ne peut se faire que du consentement de la Chambre.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion du consentement unanime?

Des voix: Entendu.

(La motion est adoptée.)

VOIES ET MOYENS

FORMATION DU COMITÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Encore une fois, si la Chambre y consent à l'unanimité, je propose, appuyé par le ministre des Finances (M. Fleming):

Que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance, pour étudier les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. l'Orateur: Est-ce le bon plaisir de la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Entendu!

(La motion est adoptée.)